

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 93 (1966)
Heft: 3-4

Artikel: Réjouissantes actions de la "Chochietao di j'êmi dou patê fribordzè"
(Association cantonale des amis du patois fribourgeois)
Autor: Brodard, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La voix fribourgeoise

Réjouissantes actions de la «Chochietao di j'êmi dou patê fribordzè»

(Association cantonale des Amis du patois fribourgeois)

La Roche, le 19 octobre 1965.

*A Mesdames, Mesdemoiselles
et Messieurs les écrivains patoisants
fribourgeois,*

Chers amis,

Tout d'abord, bravos et félicitations pour votre défense du patois par la plume que vous utilisez avec tant de facilité. Le Comité cantonal rend hommage à votre belle activité et vous remercie. Aussi, dans le désir de concrétiser la reconnaissance que nous vous devons, il a été décidé de faire deux actions en faveur du patois, en collaboration avec vous.

1. Edition d'un catalogue, contenant le nom et l'adresse de tous nos écrivains patoisants, avec la liste de leurs œuvres.

Veillez donc nous envoyer, avec votre adresse complète : la liste des travaux que vous avez faits, en mentionnant si c'est en prose, vers, traduction, etc.

2. Edition d'un premier livre, contenant des récits en prose ou en vers, des traductions, etc., enfin tout ce qui n'est pas théâtre.

A cet effet, veuillez nous remettre un exemplaire de vos travaux. Si vous n'en possédez plus, veuillez nous dire où nous pourrions les trouver.

La présente lettre est adressée à tous les écrivains patoisants que nous connaissons, ainsi qu'à la famille, si l'écrivain est décédé. Cette dernière sera assez aimable pour nous adresser les renseignements ou travaux de celui ou de celle qui n'est plus.

En procédant de cette manière, nous espérons mieux faire connaître la valeur de notre patois, comme le nombre de ceux et de celles qui l'écrivent.

Aussi, pour réaliser notre objectif, comptons-nous sur votre entière et ponctuelle collaboration.

Les envois porteront l'adresse de l'expéditeur bien lisible, auquel seront retournés les travaux, après usage.

Les pièces seront adressées à :

*M. Jean Brodard
Chalet des Neiges
1634 La Roche*

dans les quinze jours dès la publication de ce numéro.

D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration et pour votre dévouement et, dans l'attente de votre envoi, nous vous présentons, chers écrivains patoisants, nos salutations les meilleures.

Pour le Comité cantonal :

Le président :

J. Brodard.



Une Bénichon de jadis à Gruyères.

(TDL)

PHARMACIE — HERBORISTERIE

V. CONOD

LAUSANNE

Rue Pichard 11 - Téléphone 22 75 04

Sels biochimiques

Ordonnances pour toutes caisses maladie

A NOS CHERS ET FIDÈLES ABONNÉS

Un grand merci de cœur à tous les abonnés qui ont si promptement versé leur dû. Ils ont droit à un large sourire de notre administrateur Paul Burnet.

Toutefois, il y a quelques retardataires qui aiment à se faire tirer amicalement l'oreille. Qu'ils n'oublient pas ce cher « Conteur » qui a bien besoin de leur aide en raison du renchérissement des frais d'impression, et versent dans les « dix jours » qui suivront la publication de ce numéro leurs 8 fr. 50, car à fin novembre, les « remboursements » partiront, et qui dit « remboursement » dit frais nouveaux.

Compte de chèque postal du « Conteur » : 10 - 13139. Imprimerie J. Bron SA, rue de la Tour 8, 1000 Lausanne.

Orfèvrerie
Cristallerie
Steiger & C^{ie}
M. LAUSANNE Porcelaines
Objets d'art

Articles de ménage

4, rue Saint-François, Lausanne



BAUMGARTNER PAPIERS S.A.

► Lausanne
► Zurich
► Renens